



## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 6 novembre 2018,

**Monsieur Pierre FROUSTEY**  
**Président de la CCMACS**  
**BP 44**  
**40231 Saint Vincent-de-Tyrosse**

Transmission électronique : [contact@cc-macs.org](mailto:contact@cc-macs.org)

Dossier suivi par M. Christophe Arrondeau : [christophe.arrondeau@cc-macs.org](mailto:christophe.arrondeau@cc-macs.org)

**Objet : participation au comité de suivi du dragage du lac d'Hossegor et du rechargement de la plage Santocha de Capbreton.**

Monsieur le président,

Par lettre du 30 octobre 2018 vous avez invité la fédération SEPANSO LANDES à siéger au sein du comité de suivi visé en objet lequel permet « *un contrôle des actions engagées notamment au regard des préconisations définies par l'arrêté préfectoral autorisant ce programme* ».

Je suppose que vous visez ainsi l'exécution de l'arrêté du 14 mai 2018 par lequel le préfet des Landes vous a délivré une autorisation unique IOTA aux fins de dragage du lac d'Hossegor et de rechargement de la plage Santocha de Capbreton.

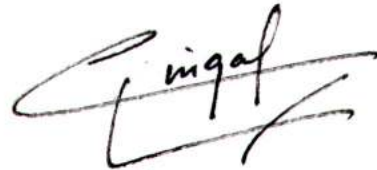
Or, vous n'êtes pas sans savoir que cette décision a fait l'objet de notre part d'un recours de plein contentieux enregistré au greffe du TA de PAU sous le n°1801597-2. Vous n'ignorez pas non plus que, dès que le chantier sera installé, nous introduirons un référé suspension aux fins de faire suspendre l'exécution de ces travaux. Nous estimons, en effet, ainsi que cela est précisé dans nos écritures, qu'ils porteront une atteinte irréversible à la santé humaine et à la biodiversité du lac.

.../...

Par conséquent, vous comprendrez aisément que nous ne puissions, dans ces conditions, participer à un comité chargé du suivi de la destruction de la biodiversité du lac d'Hossegor et de la pollution de la plage Santocha de Capbreton.

Je profite de cette occasion pour souligner que nous n'avons pas eu le plaisir de lire votre réponse à notre lettre du 12 septembre 2018 par laquelle nous vous indiquions les conditions de fond et le schéma procédural permettant d'engager une phase de concertation aux fins de co-construire un véritable projet de dragage raisonné et durable du lac d'Hossegor.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le président, l'expression de ma haute considération.



Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[georges.cingal@wanadoo.fr](mailto:georges.cingal@wanadoo.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>